

Zimbra

1

ahenry@ladrome.fr

parc départementale de Lorient

De : Cabinet PEYRICAL & SABATTIER ASSOCIES
<avocats@ps-avocats.fr>

mar., 29 juil. 2014 09:39

Objet : parc départementale de Lorient

À : ahenry@ladrome.fr

Bonjour Alain,

Je crois avoir trouvé la solution permettant de sécuriser la procédure relative au marché du parc départementale de Lorient.

En effet, si on regarde bien l'article 28 du code, les pouvoirs adjudicateurs peuvent s'inspirer, lorsqu'ils passent des MAPA, des procédures formalisées sans pour autant se soumettre aux règles formelles qu'elles comportent. Et en revanche, s'ils se réfèrent à l'une de ces procédures formalisées, ils sont tenus de l'appliquer dans son intégralité.

Cela veut donc dire, pour un MAPA, qu'un pouvoir adjudicateur peut parfaitement appliquer une procédure de dialogue compétitif telle que prévue aux articles 36 et 67 du code des marchés publics. Mais il peut également se contenter de s'en inspirer sans pour autant l'appliquer dans toute son étendue.

Et c'est là à mon sens que se trouve la solution : le département pourrait donc mettre en place une procédure de négociation-discussion avec des candidats sélectionnés qui ressemblerait à un dialogue compétitif sans en porter expressément le nom. L'avantage premier d'un tel choix est qu'il ne serait plus nécessaire de le justifier et donc de démontrer une complexité nécessitant un dialogue... l'essentiel, en MAPA, étant que la publicité soit la plus large possible et que les candidats soient traités de manière égalitaire.

Je pense donc qu'une telle option laisserait au département une importante marge de manœuvre tout en sécurisant, donc, sa procédure.

On en reparle tout à l'heure lors de notre entretien téléphonique.

Bien à toi,
Jean-Marc PEYRICAL
Avocat associé

Cabinet PEYRICAL & SABATTIER ASSOCIES
Avocats à la Cour
103 rue La Fayette – 75010 PARIS
avocats@ps-avocats.fr – www.ps-avocats.fr

^

Tél. 01 44 77 93 93 – Fax : 01 44 77 93 94

Ce courriel est destiné exclusivement aux personnes dont le(s) nom(s) figure(nt) ci-dessus. Il peut contenir des informations protégées par le secret professionnel et dont la divulgation est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce mèl par erreur, merci de téléphoner au 01 44 77 93 93 ou renvoyez-le par retour de courriel à l'adresse figurant au-dessous de ce message.

2

Zimbra

ahenry@ladrome.fr

Parc Départemental de Lorient

De : Cabinet PEYRICAL & SABATTIER ASSOCIES

mar., 29 juil. 2014 12:52

<avocats@ps-avocats.fr>

Objet : Parc Départemental de Lorient**À :** ahenry@ladrome.fr

Cher Alain,

Suite à notre entretien téléphonique de ce matin, voici donc quelques éléments de retour sur le dossier Parc Départemental de Lorient :

- Il s'agira donc de lancer deux MAPA sur ce projet, un de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement et l'autre pour la mise en place du volet artistique du projet. S'agissant de ce dernier, il pourra être recouru à un MAPA de l'article 28 du code qui s'inspirera du dialogue compétitif de l'article 36 sans pour autant y faire expressément référence. Concrètement, il suffira de prévoir, notamment dans le règlement de consultation à adresser aux candidats sélectionnés, que ledit MAPA organisera des séances de dialogue et de négociation tant orales qu'écrites avec ces derniers.
- En termes de calendrier, et sachant que vous ne serez pas tenu par les délais des marchés à procédures formalisées, on peut imaginer le timing suivant :
 - Envoi de l'AAPC : **15 août 2014**
 - Réception des candidatures : **15 septembre 2014**
 - Sélection des candidatures (par le pouvoir adjudicateur, donc le président du Conseil Général ou un directeur ayant délégation) : **30 septembre 2014**. Envoi des dossiers (règlement de consultation notamment) le même jour aux candidats sélectionnés.
 - **30 octobre 2014** : remise d'une première offre par les candidats et analyse par les services compétents du Département.
 - **15 novembre 2014** : première séance de dialogue-négociation avec les candidats (une demi-journée par candidat, ce qui repousse au 16 novembre s'il y a plus de deux candidats sélectionnés). Le jury qui mènera le dialogue sera librement constitué par le Département.
 - **30 novembre 2014** : remise d'une deuxième offre par les candidats et analyse par les services du Département.
 - **15 décembre 2014** : le cas échéant, en fonction de l'analyse de la deuxième offre, organisation d'une ultime phase de discussion avec les candidats qui pourra se dérouler par écrit sous la forme de questions-réponses.

2

- **23 décembre 2014** : attribution du MAPA par l'autorité compétente du Département (sauf si un document du type règlement intérieur des achats spécifie le contraire, l'intervention de la commission d'appel d'offres ne sera pas nécessaire dès lors qu'il s'agira justement d'un MAPA et non d'un appel d'offres).
- Il conviendra donc d'adapter l'AAPC et le règlement de la consultation au regard de ces éléments.

S'agissant plus particulièrement de l'avis de publicité, il ne faudra pas, donc, qu'il fasse référence à la procédure de dialogue compétitif mais à celle du marché à procédure adaptée avec négociation. Sur les critères de sélection des candidats, j'ai un peu de mal à saisir la signification de « sensibilité sur ce type de programme ».

L'AAPC pourra également indiquer aux candidats potentiels la possibilité d'aller télécharger le programme fonctionnel du futur marché afin d'obtenir le maximum d'informations pour pouvoir constituer l'équipe la plus optimale possible. Il pourra également être prévue une réunion d'information d'une ou deux heures sur place, sachant effectivement que des équipes géographiquement éloignées pourront avoir du mal à s'y rendre (dans ce cas pourquoi ne pas prévoir une possibilité d'une réunion par visioconférence ?).

S'agissant du règlement de consultation, il pourra être retravaillé (sur les critères de choix notamment) afin d'être prêt le jour de la sélection des candidats. Il me semble que d'ores et déjà ses dispositions applicables à la sélection des candidatures pourront être supprimées dès lors qu'elles se retrouveront au sein de l'AAPC et que ce règlement sera utilisé dans le cas de la remise des offres.

Je reste bien évidemment à ta disposition et à celle de l'équipe dédiée au projet sur le contenu de ce mail.

Bien à toi,

Jean-Marc PEYRICAL
Avocat associé

Cabinet PEYRICAL & SABATTIER ASSOCIES
Avocats à la Cour
103 rue La Fayette – 75010 PARIS
avocats@ps-avocats.fr – www.ps-avocats.fr
Tél. 01 44 77 93 93 – Fax : 01 44 77 93 94

Ce courriel est destiné exclusivement aux personnes dont le(s) nom(s) figure(nt) ci-dessus. Il peut contenir des informations protégées par le

2

secret professionnel et dont la divulgation est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce mèl par erreur, merci de téléphoner au 01 44 77 93 93 ou renvoyez-le par retour de courriel à l'adresse figurant au-dessous de ce message.

3

Zimbra

adupin@ladrome.fr

Re: RI 14826 pli démat Parc de l'Orient

De : Sophie THOMINE <sthomine@ladrome.fr>

ven., 24 oct. 2014 13:58

Objet : Re: RI 14826 pli démat Parc de l'Orient**À :** Alain HENRY <ahenry@ladrome.fr>**Cc :** AMELIE DUPIN <adupin@ladrome.fr>

bonjour

oui, ce serait l'idée si c'est bien ce que vous préconisez, sinon, on rejeterait l'offre sur la base de sa qualité moindre, plus classiquement (ça montrerait au candidat qu'on a pris en compte sa candidature malgré tout)

Sophie THOMINE**Chargée de mission "Accompagnement des ENS locaux et projets innovants"**

Service des Espaces Naturels Sensibles

Direction de l'Environnement

Département de la Drôme

26 av Pdt E. Herriot - 26026 Valence Cedex 9

sthomine@ladrome.fr - 04 81 66 88 06



De: "Alain HENRY" <ahenry@ladrome.fr>**À:** "Sophie THOMINE" <sthomine@ladrome.fr>**Cc:** "AMELIE DUPIN" <adupin@ladrome.fr>**Envoyé:** Jeudi 23 Octobre 2014 16:46:22**Objet:** Re: RI 14826 pli démat Parc de l'Orient

Sophie, bonjour,

L'irrecevabilité serait fondée sur quel motif : réception de l'offre hors délai ?

Merci de ton retour sur ce point.

A.H.

Alain HENRY
Directeur des Affaires Juridiques
Département de la Drôme
Tél. 04.81.66.88.81
Fax. 04.81.66.88.82
Mail ahenry@ladrome.fr

De: "Sophie THOMINE" <sthomine@ladrome.fr>
À: "AMELIE DUPIN" <adupin@ladrome.fr>
Cc: "Alain HENRY" <ahenry@ladrome.fr>
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2014 11:39:29
Objet: Re: RI 14826 pli démat Parc de l'Orient

Bonjour

Je trouverais dommage de les écarter sur ce seul problème technique car ils me semblent avoir prouvé leur bonne volonté... D'autant que l'AAPC seul, moins complet qu'un RC habituellement transmis, ne donnait pas les consignes techniques de dépôt électronique, consignes que j'ai dû transmettre au gré des correspondances avec les candidats.

Toutefois, leur offre ne tient pas la route techniquement, dont acte.

Il me semble qu'il faudra leur faire ce double retour (pb de recevabilité ET qualité de l'offre) et pas seulement s'arrêter à l'irrecevabilité.

Merci en tous les cas pour vos recherches

Bien cordialement,

Sophie THOMINE
Chargée de mission "Accompagnement des ENS locaux et projets innovants"

Service des Espaces Naturels Sensibles
Direction de l'Environnement
Département de la Drôme
26 av Pdt E. Herriot - 26026 Valence Cedex 9
sthomine@ladrome.fr - 04 81 66 88 06



De: "AMELIE DUPIN" <adupin@ladrome.fr>
À: "Sophie THOMINE" <sthomine@ladrome.fr>
Cc: "Alain HENRY" <ahenry@ladrome.fr>
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2014 10:29:10
Objet: Fwd: RI 14826 pli démat Parc de l'Orient

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le rapport d'incident d'AWS. L'entreprise n'a pas fait ce qu'il faut pour déposer son pli de manière dématérialisée. Je suis d'avis de l'écarter.

Cordialement.

Amélie DUPIN
Conseil général de la Drôme
Direction des affaires juridiques
Pôle droit administratif
04.81.66.88.89

De: "Pierre LEVOY" <p.levoy@aws-france.com>
À: adupin@ladrome.fr
Cc: "equipe support" <support@aws-france.com>
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2014 09:17:40
Objet: RI 14826

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le rapport d'incident 14826.

Si nécessaire contactez nous au 04 80 04 12 60.

--

Cordialement

.....
Pierre Levoy

Consultant support

AWS - Avenue-Web Systèmes

Tél. : 04 80 04 12 60 - Fax : 04 76 96 80 27

97 rue du Général Mangin - 38000 Grenoble

Dématérialisation des Achats, et du Contrôle de Légalité

AWS-Besoin - AWS-Rédac - AWS-Achat - AWS-Légalité



4

Zimbra

adupin@ladrome.fr

Fwd: projet "parc pour tous" - chantier artistique et participatif - comité de sélection

De : Alain HENRY <ahenry@ladrome.fr>

lun., 27 oct. 2014 08:53

Objet : Fwd: projet "parc pour tous" - chantier artistique et participatif - comité de sélection**À :** AMELIE DUPIN <adupin@ladrome.fr>**Cc :** Sylvie MAESTRINI <smaestrini@ladrome.fr>

Amélie, bonjour,

A aborder en point bilatéral, que je demande à Sylvie de fixer cette semaine.
Merci.

A.H.

Alain HENRY
Directeur des Affaires Juridiques
Département de la Drôme
Tél. 04.81.66.88.81
Fax. 04.81.66.88.82
Mail ahenry@ladrome.fr

De : "Sophie THOMINE" <sthomine@ladrome.fr>**À :** "Laurent TROUILLET" <ltrouillet@ladrome.fr>, "Patrick ROYANNEZ" <proyannez@ladrome.fr>, "Nicolas GOGUE-MEUNIER" <ngogue-meunier@ladrome.fr>, "Eric LOSSON" <elosson@ladrome.fr>, "Helene LALLIER" <hlallier@ladrome.fr>, "EVE CLAUDY" <eclaudy@ladrome.fr>, "Alain HENRY" <ahenry@ladrome.fr>, "LILIAN PELLET" <lplanet@ladrome.fr>**Cc :** "Elisa DUMAY" <association.delaire@orange.fr>, "Domaine LORIENT" <domaine-lorient@ladrome.fr>, "XAVIER LUCAS" <xlucas@ladrome.fr>**Envoyé :** Jeudi 23 Octobre 2014 18:09:51**Objet :** projet "parc pour tous" - chantier artistique et participatif - comité de sélection

Bonjour à tous

Dans le cadre de ce projet de chantier artistique et participatif, je vous confirme la tenue du 1er comité de sélection le **lundi 3 novembre prochain de 13h30 à 17h**, à **Rhovalparc** (salle Drôme au rez-de-chaussée).

Nous avons reçu 22 candidatures, il nous faut en retenir 3...

j'ai déjà des CAO.

Nous vous proposons de procéder comme suit :

- petite intro sur le projet, son articulation avec le volet "maîtrise d'oeuvre paysagère"

4

et les critères de sélection des candidatures

- point rapide sur les 22 candidatures retenues et les critères qui nous amènent à vous proposer d'en mettre d'ores et déjà de côté 17 d'entre elles
- présentation globale des 5 candidatures les plus intéressantes
- temps de consultation individuelle des 5 dossiers
- échanges sur ces dernières avant choix final des 3 candidats invités à participer à la phase de dialogue
- calendrier des suites du projet

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Rendez-vous au 3/11 !

Bien cordialement

Sophie THOMINE

Chargée de mission "Accompagnement des ENS locaux et projets innovants"

Service des Espaces Naturels Sensibles

Direction de l'Environnement

Département de la Drôme

26 av Pdt E. Herriot - 26026 Valence Cedex 9

sthomine@ladrome.fr - 04 81 66 88 06



De: "Sophie THOMINE" <sthomine@ladrome.fr>

À: "Laurent TROUILLET" <lrouillet@ladrome.fr>, "Patrick ROYANNEZ" <proyannez@ladrome.fr>, "Nicolas GOGUE-MEUNIER" <ngogue-meunier@ladrome.fr>, "Domaine LORIENT" <domaine-orient@ladrome.fr>, "Eric LOSSON" <elosson@ladrome.fr>, "LILIAN PELLET" <lpellet@ladrome.fr>, "Helene LALLIER" <hlallier@ladrome.fr>, "EVE CLAUDY" <eclaudy@ladrome.fr>

Cc: "Elisa DUMAY" <association.delaire@orange.fr>, "Marjorie ESPITALLIER" <mespitallier@ladrome.fr>

Envoyé: Vendredi 26 Septembre 2014 15:54:00

Objet: Parc départemental de Lorient - projet "parc pour tous" - chantier artistique et participatif

Bonjour à tous,

4

Comme vous le savez, le Département de la Drôme a décidé de mettre en œuvre une 1ère étape du projet "Parc pour tous" sur le parc départemental de Lorient. Elle vise à conserver des usages proches de ceux d'aujourd'hui mais réorganisés pour plus de cohérence avec le site, pour requalifier ou conforter son image et faciliter le partage de l'espace entre tous les usagers. Elle a également vocation à renforcer l'identité départementale du parc.

Le volet "structurel" de cette opération (aménagement paysagers, plantations, restructuration de stationnement, etc.) fait l'objet actuellement d'une consultation visant à désigner un maître d'œuvre paysagiste.

Le 2nd volet consiste en un chantier artistique et participatif. Il s'agit de dynamiser, améliorer les usages existants dans le parc ou d'en créer de nouveaux par le biais du travail d'une équipe pluridisciplinaire et sur un mode participatif associant les usagers et partenaires du site.

L'équipe pluridisciplinaire sera désignée à l'issue d'une consultation qui vient d'être publiée. Plusieurs étapes de rencontres / discussions sont prévues au cours de la consultation, avec les 3 candidats retenus à l'issue de l'examen de leur dossier de références. Elles permettront d'affiner le projet avec les candidats pour aboutir à une proposition la plus conforme à nos attentes.

Il nous semble important de vous associer au **comité de sélection** qui participera à ces rencontres.

A cette fin, vous trouverez, en PJ, le programme fonctionnel distribué aux candidats, qui détaille nos attentes.

Nous avons déjà dû retenir les principales dates de rencontres, dont vous trouverez le détail ci-après.

Je vous remercie de bien vouloir dès à présent retenir ces dates dans vos agendas.

Elisa Dumay, commissaire artistique de ce chantier (Association De l'aire), reviendra vers vous pour de plus amples informations sur le déroulé de ces rencontres.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je reste à votre disposition pour tout complément d'information

bien cordialement,

S. Thomine

calendrier des réunions du comité de sélection (horaires à confirmer)

- 3 novembre : examen des candidatures et sélection des 3 candidats invités à participer à la discussion
- 17 décembre : 1er dialogue sur présentation d'un projet
- 12 janvier 2015 : 2è dialogue sur 2nde version projet : 12/01 14h 17
remise des offres finales (avec tous les docs administratifs et projet finalisé suite aux dernières discussions) : 02/02
- 6 février : choix final

(les candidats retenus visiteront le site le 18/11)

Sophie THOMINE

Chargée de mission "Gestion de sites et Accompagnement des ENS locaux

/ projets innovants"

Service des Espaces Naturels Sensibles
Direction de l'Environnement
Département de la Drôme
26 av Pdt E. Herriot - 26026 Valence Cedex 9
sthomine@ladrome.fr - 04 81 66 88 06

